

# Coss - Infos



## Quelques «directives»

*Si chacun trie le mieux possible, on parviendra à stabiliser plus ou moins les coûts d'élimination des déchets!* précise encore Alain Martin. Pour cela, il faut appliquer quelques principes de base: trier le verre, ne pas mettre de papiers souillés et sales dans la benne, plier les cartons pour diminuer le volume et les trajets entraînant des coûts supplémentaires, apporter le gazon et les branches à la compostière, s'interdire de déverser les déchets spéciaux toxiques dans les canalisations ou dans la nature, rapporter les vieux électroménagers dans les commerces qui sont tenus de les reprendre gratuitement... La liste n'est bien sûr pas complète, mais on peut la retrouver sur le site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch), au bureau communal ou à la déchetterie elle-même.

Il y a 30 ou 40 ans, c'était «tout en vrac et à l'égoût». Quand on ouvre maintenant certaines décharges, on découvre des choses pas belles à voir. La prise de conscience a été importante depuis. *Nous devons poursuivre nos efforts et continuer dans ce sens car nous n'avons pas le choix!* conclut Alain Martin.

## Les déchets ont la vie dure

Combien de temps faut-il aux intempéries, au soleil, au froid et aux vents pour décomposer ce que nous abandonnons dans la nature? Les estimations suivantes que nous connaissons ont de quoi faire réfléchir:

- un mouchoir en papier: de 1 à 3 mois

- un chewing-gum : environ 5 ans
- un sac en plastique: quelques centaines d'années
- une couche jetable: 400 à 500 ans
- une bouteille en verre: 4'000 ans

Pensons-y la prochaine fois que nous serons tentés de jeter un déchet par terre. Il y a toujours une poubelle pas très loin! ■

## Le saviez-vous?

- Le recyclage des capsules Nespresso a du sens: l'aluminium est refondu pour produire de la matière neuve. D'autre part, le marc de café est composté.
- Les huiles usées sont en grande partie utilisées comme combustibles. Un seul litre déversé dans l'évier pollue un million de litres d'eau!
- La benne des petits encombrants (chaussures de skis, vieux duvets, bibelots...) est en fait une super poubelle. Les objets qui y sont déposés subiront le même sort que les ordures ménagères. Ils iront dans une usine d'incinération où ils fourniront de la chaleur en hiver et de l'électricité en été. Rien ne se perd complètement!
- Il faut 20 fois plus d'arbres, 100 fois plus d'eau et 3 fois plus d'énergie pour fabriquer la même quantité de papier blanc que de papier recyclé. Plus de 40% du bois exploité commercialement dans le monde sert à fabriquer du papier et 17% de ce bois provient de forêts vierges boréales ou tropicales. Or, les 2/3 de ces forêts qui constituent un patrimoine essentiel ont déjà disparu et ne sont que très partiellement replantées. ■

## Coordonnées et horaires

**Service de la Voirie, Route de la Sarraz 14,  
1304 Cossonay**  
Tél. 021 861 35 04 Fax 021 862 10 03

### Horaires pour les détenteurs d'une carte magnétique:

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

**En dehors des heures ci-dessus et pour les personnes ne détenant pas de carte magnétique:** Mardi: 17h00 - 19h00; Mercredi: 17h00 - 19h00; Vendredi: 10h00 - 12h00; Samedi: 10h00 - 12h00.

**Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre:** ouverture le samedi de 15h00 à 16h30.

Une carte magnétique permettant l'accès durant les heures de la journée est disponible contre un dépôt de Fr. 30.- auprès du boursier communal. ■

## En bref

### Bus pyjama

Attention! Dès la nuit du vendredi 12 au samedi 13 décembre, les bus pyjama partiront de la Place de l'Europe au Flon, en lieu et place de Saint-François.

Les nouveaux horaires sont affichés dans les piliers publics et à disposition au greffe municipal.

### Administration communale - Sortie du personnel

Afin de le remercier pour le travail accompli durant toute l'année, la Municipalité a le plaisir d'inviter l'ensemble du personnel communal pour sa sortie annuelle qui aura lieu le vendredi 12 décembre prochain.

Pour cette raison, les bureaux de l'administration communale seront fermés l'après du vendredi 12 décembre. La Municipalité remercie la population de sa compréhension.

### Création de logements dans d'anciens bâtiments agricoles

Le Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme en collaboration avec l'Office de crédit agricole de Prométerre et dans le cadre de la loi sur le logement du 9 septembre 1975, a décidé d'accorder des prêts sans intérêt pour favoriser la transformation, la création et l'agrandissement d'appartements dans des anciens bâtiments agricoles situés en zone périurbaine.

Toute personne intéressée par cette proposition peut obtenir des renseignements complémentaires auprès du greffe municipal, tél. 021 863 22 00, ou directement auprès de l'Office de crédit agricole de Prométerre, tél. 021 614 24 33.

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le lundi 15 décembre 2008 à 19h15 en l'aula du Pré-aux-Moines. ■

## RUE DES ETANGS

# Un nouveau plan de circulation est à l'essai

### Ce qui a changé:

- Création de deux giratoires
- Rétrécissement de la chaussée.
- Débouché de l'Avenue du Funiculaire sur la Route de Morges.
- Déplacement du passage piétons reliant le café de la Poste au bâtiment administratif.
- Suppression du passage piétons au haut de la Route de Lausanne.
- Création d'un «gendarme couché» sur la Route de Lausanne.

*Nous invitons les usagers à faire part de leurs remarques à la Municipalité, par l'envoi d'un courrier, ou d'un courriel à l'adresse suivante:*  
[secretariat@cossonay.ch](mailto:secretariat@cossonay.ch) ■

